

18
MARS
2024

18h00 – 19h30
Université du Luxembourg,
Campus Belval, Maison du Savoir (MSA),
Salle du Conseil de Gouvernance



Humanities

CONFÉRENCE

La récente révision de la Constitution luxembourgeoise pourrait-elle induire une évolution différente au sein de la Cour constitutionnelle ?

CONFÉRENCIER



Francis Delaporte,

Président de la Cour administrative du Luxembourg, Vice-président de la Cour constitutionnelle

ORGANISATION

Chaire de recherche en études parlementaires -
Université du Luxembourg

Introduction : Le juge constitutionnel en Europe



Pr. Dr. Jörg Gerkrath,

Professeur de droit public à l'Université du Luxembourg

Le cycle des conférences académiques de la Chaire de recherche en études parlementaires de l'Université du Luxembourg vise à montrer toutes les facettes des travaux des parlements et des évolutions des systèmes politiques ayant en commun l'usage du français de par le monde dans le cadre du partenariat avec la Chambre des Députés du Luxembourg et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

La conférence est en langue française mais le public pourra adresser aussi ses questions en langue anglaise.

CONTACT

Information et inscription obligatoire avant le 17 mars 2024 sur Eventbrite :



Ou par courriel :
demos@uni.lu



Chaire de recherche
en études parlementaires



Chambre des Députés
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Assemblée parlementaire de la Francophonie



FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES,
DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET DES SCIENCES SOCIALES